



Bobigny, le 29 mars 2019



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis
éducation
nationale

Division des élèves

Affaire suivie par
Djamilia Espargilière
IEN – ASH

Circonscription Bobigny 3 ASH

Contact CDOEA
Caroline Geneviève

Téléphone
01 43 93 72 89

Courriel
ce.93cdoea@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny Cedex

<http://www.dsden93.ac-creteil.fr>

Horaires d'accueil du public :
le lundi, mardi, jeudi, vendredi de
9h à 12h30 et le mercredi de 13h30
à 17h

Objet : Affectation SEGPA – Année 2018-2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'affectation de l'enfant **TRAORE Diawoye**, né(e) le **22/02/2006**, pour l'année scolaire 2018/2019.

SEGPA du collège : **Rosa Luxemburg**

Classe : **6ème SEGPA**

Adresse : **2, mail Benoît Frachon
93300 Aubervilliers**

Coordonnées téléphoniques : **01 53 56 15 20**

Nom du directeur de la SEGPA : **Mme Barthélémy**

L'effectif de la SEGPA étant limité, nous vous conseillons de réaliser les démarches d'inscription de votre enfant dans un délai de quinze jours à partir de la date de réception de ce courrier. Il pourra ensuite intégrer cette section.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le recteur de l'académie de Crétel
et par délégation
Le directeur académique adjoint des services de
l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis

Hervé Sébille

M. TRAORE et Mme DIARRA
6 rue Frida Khalo
93400 Saint-Ouen